

11-05-30

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi 30 mai 2011, à 19 h 40, à la salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M<sup>mes</sup> Sara Deschênes  
Louise Dionne  
Lise Lévesque  
Pauline Michaud

MM. Daniel Arseneault  
Raynald Caissy, vice-président  
Patrice Cayouette (représentant du comité de parents pour l'ordre secondaire)  
Jacques Deschênes  
Claude Fortin  
Gilbert Labrie  
Jean-Maurice Lechasseur  
Luc Marcoux  
Alain Rioux  
Gaston Rioux (représentant du comité de parents pour l'ordre primaire)  
Philippe St-Germain, quitte à 22 h 23

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jean-François Parent, et la secrétaire générale, M<sup>me</sup> Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M<sup>me</sup> Mado Dugas, directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs  
M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines  
M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles  
M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières

**Absences :**

Noëlla Bourdages, *motivée*  
Steve Gagné, *motivée*  
Nadyne Langlois  
Guy Potvin, *motivée*

**11-05-30-314 PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES**

M<sup>me</sup> Marjolaine Bernier-Dumais, directrice de l'école Paul-Hubert, présente M<sup>me</sup> Éloïse Carré, première ministre du gouvernement étudiant, qui nous explique les différentes activités vécues à l'école Paul-Hubert.

**11-05-30-315 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Le président, M. Raymond Tudeau, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

Aucune question n'est soumise.

**11-05-30-316 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS**

M. Patrice Cayouette et M. Gaston Rioux, représentants du comité de parents, présentent un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

**11-05-30-317 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Claude Fortin et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Période de questions et correspondance des élèves;
- 3.0 Période de questions réservée au public;
- 4.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 5.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 6.0 **Décision**
  - 6.1. Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 18 avril 2011 :
    - Approbation;
    - Suivis;
  - 6.2. Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 18 avril 2011 tenu le 26 avril 2011 :
    - Approbation;
    - Suivis;
  - 6.3. Procès-verbal du deuxième ajournement de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 18 avril 2011 tenu le 9 mai 2011 :
    - Approbation;
    - Suivis;
  - 6.4. Identification des disciplines objets d'examens pour juin 2012 (**ajournement du 13 juin 2011**) (Mado Dugas) ;
  - 6.5. Plan d'effectifs – Personnel de soutien, secteur régulier – Pour adoption (Rock Bouffard) ;
  - 6.6. Plan d'effectifs – Personnel professionnel, secteur régulier – Pour adoption (Rock Bouffard) ;
  - 6.7. Remerciements – Personnel retraité 2010-2011 (Rock Bouffard) ;

- 6.8. Réfection de la toiture du Centre de formation des adultes de Mont-Joli–Mitis – Autorisation pour coûts supplémentaires (**huis clos**) (Carl Ruest) ;
  - 6.9. Réfection de la toiture du Centre de formation des adultes de Mont-Joli–Mitis – Paiement final (**huis clos**) (Carl Ruest) ;
  - 6.10. Inspection des systèmes d’alarme-incendie – Octroi de contrat (Carl Ruest) ;
  - 6.11. Entente pour l’aménagement d’un CPE dans les locaux de l’école de l’Envol – Pour adoption (Carl Ruest) ;
  - 6.12. Modification à la *Politique sur l’admissibilité au transport scolaire* – Pour consultation (Carl Ruest) ;
  - 6.13. Intérêts sur les taxes impayées – Taux exigé en 2011-2012 (Marc Girard) ;
  - 6.14. Exigibilité du montant de la taxe scolaire à l’échéance du 1<sup>er</sup> versement (Marc Girard) ;
  - 6.15. Calendrier fixant le jour, l’heure et le lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires pour 2011-2012 (Cathy-Maude Croft) ;
  - 6.16. Analyse de la situation de l’école des Hauts-Plateaux–Euclide-Fournier à Saint-Charles-Garnier – Avis d’intention (Cathy-Maude Croft) ;
  - 6.17. Analyse de la situation de l’école des Cheminots–du Sommet à Padoue concernant le maintien ou la fermeture – Rapport du comité (Cathy-Maude Croft) ;
  - 6.18. Détermination du nombre de représentantes et de représentants aux conseils d’établissement des écoles 2011-2012 (**ajournement du 13 juin 2011**) (Cathy-Maude Croft) ;
  - 6.19. Assurances générales complémentaires de la Commission scolaire des Phares – Octroi du contrat (Cathy-Maude Croft) ;
  - 6.20. Remerciements – M<sup>me</sup> Stéphanie Vill (Cathy-Maude Croft) ;
  - 6.21. Nomination d’un commissaire (Cathy-Maude Croft) ;
  - 6.22. Autorisation de voyages (Jean-François Parent) ;
  - 6.23. Règles budgétaires du ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport 2011-2012 (Jean-François Parent) ;
  - 6.24. Comblement de postes (**huis clos**) (Jean-François Parent) ;
- 7.0 **Information**
- 7.1 Rapport du président ;
  - 7.2 Rapport du directeur général ;
- 8.0 Questions nouvelles;
- 9.0 Ajournement de la séance (**13 juin 2011**).

**DÉCISION****11-05-30-318 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 AVRIL 2011 – APPROBATION ET SUIVIS**

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 avril 2011 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

**11-05-30-319 PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 18 AVRIL 2011 TENU LE 26 AVRIL 2011 – APPROBATION ET SUIVIS**

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 18 avril 2011 tenu le 26 avril 2011 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

**11-05-30-320 PROCÈS-VERBAL DU DEUXIÈME AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 18 AVRIL 2011 TENU LE 9 MAI 2011 – APPROBATION ET SUIVIS**

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal du deuxième ajournement de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 18 avril 2011 tenu le 9 mai 2011 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

**11-05-30-321 PLAN D'EFFECTIFS – PERSONNEL DE SOUTIEN, SECTEUR RÉGULIER – POUR ADOPTION**

ATTENDU les analyses et les échanges réalisés lors de la préparation du projet du plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur régulier pour l'année 2011-2012;

ATTENDU les discussions intervenues en comité des relations de travail et la consultation menée auprès du Syndicat du soutien scolaire des Phares (CSN);

ATTENDU les discussions aux comités pléniers du 18 avril et du 30 mai 2011;

ATTENDU la résolution n° 11-05-09-294;

ATTENDU le dépôt tardif des règles budgétaires par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec;

ATTENDU les dispositions de l'article 7-3.17 de la convention collective applicable au personnel de soutien;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'adopter le plan d'effectifs 2011-2012 du personnel de soutien du secteur régulier, tel que présenté par le directeur des Services des ressources humaines et codifié sous le numéro H104-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

#### **11-05-30-322 PLAN D'EFFECTIFS – PERSONNEL PROFESSIONNEL, SECTEUR RÉGULIER – POUR ADOPTION**

ATTENDU les analyses et les échanges réalisés lors de la préparation du projet du plan d'effectifs du personnel professionnel pour l'année 2011-2012;

ATTENDU les discussions intervenues en comité des relations de travail et la consultation menée auprès du Syndicat des professionnelles et professionnels de l'éducation du Bas Saint-Laurent (CSQ);

ATTENDU les discussions aux comités pléniers du 18 avril et du 30 mai 2011;

ATTENDU le dépôt tardif des règles budgétaires par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec;

ATTENDU les dispositions de l'article 5-6.03 de la convention collective applicable au personnel professionnel;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sara Deschênes et résolu d'adopter le plan d'effectifs 2011-2012 du personnel professionnel, tel que présenté par le directeur des Services des ressources humaines et codifié sous le numéro H104-4.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

#### **11-05-30-323 REMERCIEMENTS – PERSONNEL RETRAITÉ 2010-2011**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu d'exprimer nos plus sincères remerciements aux personnes ci-après désignées pour la qualité des services rendus au cours des nombreuses années à œuvrer à la Commission scolaire des Phares.

Personnel cadre	Personnel enseignant	Personnel professionnel	Personnel de soutien
Bernier-Dumais, Marjolaine Castonguay, Claudette Doucet, Francine Poirier, Jacques	Arsenault, Jean-Gilles Bélanger, Jean-Marie Bélanger, Pearl Bourdages, Marcel Côté, Lucie Desrosiers, France Dumais, Lise Essiambre, Jocelyne Gaudreau, Francine Jackson, Françoise Janelle, Nicole Lanoie, Nicole Lépine, Simon	Beaulieu-Gauthier, Danielle	Audet, Claudia Beaupré, Denise Bérubé, Maud Bérubé, Monique Bouchard, Christiane Cyr, Jocelyne DeChamplain, René Deschênes, Nellie Doucet, Serge Fraser, René Gauvin, Louise Joubert, Joanne Labbé, Ginette

Personnel cadre	Personnel enseignant	Personnel professionnel	Personnel de soutien
	Lévesque, Christine Lévesque, Mario Michaud, Jean Langlois, Louis-Charles Ouellet, Carmen Perreault, Hélène Richard, Maurice Ross, Guylaine St-Laurent, Normand Tremblay, Johanne Tudeau, Jacques		Michaud, Monique Ouellet, Benoît Ouellet-Marquina, Lucie Rousseau, Jocelyne Roy, Lise
4	24	1	17

**11-05-30-324 INSPECTION DES SYSTÈMES D'ALARME-INCENDIE – OCTROI DE CONTRAT**

ATTENDU la nécessité pour la Commission scolaire de faire inspecter annuellement les systèmes d'alarme-incendie présents dans ses édifices;

ATTENDU que la quasi-totalité des systèmes d'alarme-incendie que l'on retrouve dans le parc immobilier de la Commission scolaire provient du même fournisseur;

ATTENDU que toutes les inspections annuelles de ces systèmes doivent être réalisées par le fournisseur des systèmes dans le cadre d'une négociation de gré à gré;

ATTENDU maintenant la possibilité de donner un contrat d'inspection à plus long terme de façon à économiser des frais pour la Commission scolaire;

ATTENDU l'article 9.2 de la *Politique sur l'acquisition des biens et services*;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'octroyer un contrat de trois ans, négocié de gré à gré, à la firme Chubb-Edwards pour la réalisation des inspections annuelles de tous ses systèmes d'alarme-incendie de son parc immobilier, pour une valeur de 86 792,94 \$ (taxes en sus).

**11-05-30-325 ENTENTE POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN CPE DANS LES LOCAUX DE L'ÉCOLE DE L'ENVOI – POUR ADOPTION**

ATTENDU le projet préparé par le Centre de la petite enfance (CPE) Les Pinsons inc. pour l'établissement d'un service de garde pour les enfants d'âge préscolaire dans des locaux de l'école de l'Envol pour le bénéfice de la population de Métis-sur-Mer;

ATTENDU l'autorisation ministérielle obtenue par le CPE pour la réalisation de ce projet;

ATTENDU les locaux disponibles à l'intérieur de l'école de l'Envol, les prévisions des effectifs scolaires futurs et la volonté de la Commission scolaire de supporter l'établissement de ce projet;

ATTENDU les discussions tenues récemment qui ont permis la rédaction d'un bail de location précisant les droits et obligations des deux parties;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'adopter les termes et conditions du bail de location de locaux à l'école de l'Envol avec le Centre de la petite enfance Les Pinsons inc. pour l'établissement d'un service de garde d'âge préscolaire, tel que présenté par la direction des Services des ressources matérielles.

**11-05-30-326 MODIFICATION À LA POLITIQUE SUR L'ADMISSIBILITÉ AU TRANSPORT SCOLAIRE – POUR CONSULTATION**

ATTENDU la *Politique sur l'admissibilité au transport scolaire* en vigueur à la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la nécessité d'améliorer la définition de la distance domicile-école que l'on y retrouve;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif du transport;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Louise Dionne et résolu de soumettre à la consultation auprès du comité de parents le projet de modification à apporter à la *Politique sur l'admissibilité au transport scolaire*. Le retour de consultation est attendu pour le 23 juin 2011.

**11-05-30-327 INTÉRÊTS SUR LES TAXES IMPAYÉES – TAUX EXIGÉ EN 2011-2012**

ATTENDU les articles 315 et 316 de la *Loi sur l'instruction publique* concernant le paiement de la taxe scolaire et l'imposition d'intérêts sur les comptes recevables;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu d'exiger des intérêts au taux annuel de 15 % calculé mensuellement sur tout compte de taxe recevable passé dû de trente (30) jours.

**11-05-30-328 EXIGIBILITÉ DU MONTANT DE LA TAXE SCOLAIRE À L'ÉCHÉANCE DU 1<sup>ER</sup> VERSEMENT**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 315 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), la taxe scolaire peut être payée en deux versements si elle est égale ou supérieure à 300 \$;

ATTENDU que si le premier versement n'est pas fait le trente-et-unième (31<sup>e</sup>) jour suivant l'expédition du compte de taxe, l'article 315 de la LIP prévoit que le solde devient immédiatement exigible, sauf si la Commission scolaire prévoit que seul le versement échu est exigible;

ATTENDU que la Commission scolaire désire exercer la discrétion que lui accorde l'article 315 de la LIP;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sara Deschênes et résolu que, conformément à l'article 315 de la LIP, la Commission scolaire prévoit que le défaut d'un contribuable d'effectuer son premier versement de taxe dans le délai prévu n'entraîne pas l'exigibilité du solde et que seul le montant du premier versement échu est alors exigible.

**11-05-30-329 CALENDRIER FIXANT LE JOUR, L'HEURE ET LE LIEU DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES POUR 2011-2012**

ATTENDU le *Règlement concernant la fixation du jour, de l'heure et du lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires*;

Il est proposé par M. Claude Fortin et résolu d'adopter le calendrier suivant fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires pour l'année scolaire 2011-2012 :

<b>Jour et date</b>	<b>Lieu 19 h 30</b>
Lundi 22 août 2011	Mont-Joli
Lundi 26 septembre 2011	Rimouski
Lundi 24 octobre 2011	Rimouski
Lundi 28 novembre 2011	Mont-Joli
Lundi 19 décembre 2011	Rimouski
Lundi 23 janvier 2012	Rimouski
Lundi 27 février 2012	Mont-Joli
Lundi 26 mars 2012	Rimouski
Lundi 23 avril 2012	Rimouski
Lundi 28 mai 2012	Mont-Joli
Mardi 26 juin 2012	Rimouski

À moins de circonstances particulières, les séances du conseil des commissaires se tiendront à 19 h 30 :

- À Rimouski : au centre administratif de la Commission scolaire des Phares, 435, avenue Rouleau.
- À Mont-Joli : à l'école du Mistral, 254, avenue Ross.

**11-05-30-330 ANALYSE DE LA SITUATION DE L'ÉCOLE DES HAUTS-PLATEAUX–EUCLIDE-FOURNIER À SAINT-CHARLES-GARNIER – AVIS D'INTENTION**

ATTENDU la résolution n° 11-03-28-239 qui prévoit la formation d'un comité chargé de l'analyse de la situation de l'école des Hauts-Plateaux–Euclide-Fournier à Saint-Charles-Garnier quant à son maintien ou à sa fermeture;

ATTENDU l'article 212 de la *Loi sur l'instruction publique* et la *Politique de maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés*;

ATTENDU l'obligation de débiter le processus de consultation publique par un avis public donné au plus tard le premier juillet de l'année précédant celle où la fermeture de l'école serait effectuée;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'adopter les recommandations du comité d'analyse qui sont à l'effet :

- annoncer l'intention de procéder à la fermeture, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012, de l'école des Hauts-Plateaux–Euclide-Fournier à Saint-Charles-Garnier;
- procéder à l'analyse détaillée de la situation.

Il est également résolu de procéder à la consultation publique prévue à la *Loi sur l'instruction publique* et d'adopter le calendrier de consultation suivant :

- Avis public : 15 juin 2011
- Information disponible pour la population : 30 septembre 2011
- Réception des mémoires écrits au plus tard le : 10 novembre 2011
- Consultation publique : 14 novembre 2011
- Adoption de la décision : 28 novembre 2011

**11-05-30-331 ANALYSE DE LA SITUATION DE L'ÉCOLE DES CHEMINOTS-DU SOMMET À PADOUE CONCERNANT LE MAINTIEN OU LA FERMETURE – RAPPORT DU COMITÉ**

ATTENDU la résolution n° 11-03-28-237;

ATTENDU l'article 212 de la *Loi sur l'instruction publique* et la *Politique de maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés*;

ATTENDU l'analyse de la situation et les recommandations du comité;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lise Lévesque et résolu de maintenir ouverte l'école des Cheminots–du Sommet à Padoue tant que la Commission scolaire des Phares sera en mesure d'assurer à la clientèle de cette école des services éducatifs d'une qualité comparable à celle observée dans les autres écoles du territoire.

**11-05-30-332 ASSURANCES GÉNÉRALES COMPLÉMENTAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES – OCTROI DU CONTRAT**

ATTENDU que le contrat d'assurances générales complémentaires de la Commission scolaire des Phares se termine le 1<sup>er</sup> juillet 2011;

ATTENDU les propositions reçues à la suite d'un appel d'offres sur invitation;

Il est proposé par M. Jacques Deschênes et résolu d'octroyer le contrat d'assurances générales complémentaires de la Commission scolaire des Phares pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 1<sup>er</sup> juillet 2012 au courtier AON Parizeau inc., au coût de 54 160 \$, plus la taxe de vente provinciale.

**11-05-30-333 REMERCIEMENTS – M<sup>ME</sup> STÉPHANIE VILL**

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de remercier M<sup>me</sup> Stéphanie Vill pour son travail et son implication au cours de son mandat à titre de commissaire à la Commission scolaire des Phares.

**11-05-30-334 AUTORISATION DE VOYAGES**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Louise Dionne et résolu d'autoriser les voyages inscrits au document #F112-5-1 (10-05).

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**11-05-30-335 RÈGLES BUDGÉTAIRES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT 2011-2012**

ATTENDU le dépôt tardif du projet de règles budgétaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport 2011-2012;

ATTENDU que lors du discours inaugural, le 17 mars 2011, le ministre des Finances confirmait que tous les coûts de système seraient financés et annonçait la mise en place de mesures additionnelles, soit l'implantation de l'anglais intensif pour tous les élèves de sixième année et un investissement important pour doter toutes les classes du préscolaire, du primaire et du secondaire de tableaux blancs interactifs et que rien ne laissait présager qu'un montant global de 110 millions de dollars serait retranché par ailleurs aux commissions scolaires;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares doit, afin de pouvoir atteindre l'équilibre budgétaire, puiser à même ses surplus cumulés depuis l'existence de la règle d'utilisation limitée à 10 % imposée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

ATTENDU que l'ampleur des compressions budgétaires, estimées à 1,45 million de dollars pour la Commission scolaire des Phares, se situe à un niveau sans précédent et entraînera irrévocablement de façon importante des effets négatifs sur les services directs aux élèves, puisqu'il est manifestement impossible de dissocier complètement ceux-ci des autres obligations de la Commission scolaire;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares a conclu avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport une convention de partenariat qui l'a amenée à fixer des cibles à atteindre, particulièrement en ce qui concerne la réussite et la persévérance scolaires;

ATTENDU que les mesures de réduction budgétaire nuiront à l'atteinte des objectifs de la convention de partenariat et, par le fait même, à la réalisation des conventions de gestion et de réussite éducative;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares a déposé son plan de réduction des dépenses dans le cadre de la *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette* et s'est engagée à le respecter;

ATTENDU que la lourdeur de la bureaucratie est en constante augmentation : ajout de plans d'action, de mesures ciblées, de reddition de comptes, de réforme comptable;

ATTENDU que la connaissance de cette compression budgétaire s'est faite beaucoup trop tardivement;

ATTENDU l'incohérence inacceptable du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport lorsqu'il clame haut et fort que l'effort demandé aux commissions scolaires ne vise pas les services directs aux élèves alors que nous pouvons clairement identifier des éléments de coupures budgétaires concernant les services directs aux élèves :

- La réduction des taux théoriques d'abandon en formation professionnelle;
- La non-reconnaissance et les sous-estimations des besoins réels de la population concernant la formation générale des adultes;

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu :

Que la Commission scolaire des Phares appuie le mémoire déposé par la Fédération des commissions scolaires du Québec et l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires, concernant le projet de règles budgétaires pour l'année scolaire 2011-2012 pour le fonctionnement des commissions scolaires ainsi que le projet d'amendement des règles budgétaires 2009-2010 à 2011-2012 pour les investissements et le projet d'amendement des règles budgétaires 2007-2008 à 2011-2012 sur le transport scolaire ainsi que des ressources mises à leur disposition;

Que la Commission scolaire des Phares désavoue le message véhiculé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport auprès de la population à l'effet qu'il ne s'agisse pas de compressions mais d'ajouts de crédits supplémentaires;

D'acheminer la présente résolution à M. Jean Charest, premier ministre, M<sup>me</sup> Line Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M<sup>me</sup> Michelle Courchesne, présidente du Conseil du trésor, M. Raymond Bachand, ministre des Finances, M. Irvin Pelletier, député de Rimouski, M<sup>me</sup> Danielle Doyer, députée de Matapédia, et M<sup>me</sup> Josée Bouchard, présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

#### **11-05-30-336 HUIS CLOS**

À 21 h 58, il est proposé par M<sup>me</sup> Lise Lévesque et résolu de continuer la séance à huis clos.

**À 22 h 23, M. Philippe St-Germain quitte la séance.**

#### **11-05-30-337 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

À 22 h 30, il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu de siéger en séance publique.

**11-05-30-338 RÉFECTION DE LA TOITURE DU CENTRE DE FORMATION DES ADULTES DE MONT-JOLI-MITIS – AUTORISATION POUR COÛTS SUPPLÉMENTAIRES**

ATTENDU le projet de réfection de la toiture du Centre de formation des adultes de Mont-Joli-Mitis;

ATTENDU le contrat octroyé à la firme Ferblanterie de Matane inc. pour la réalisation de ces travaux de réfection, par la résolution n° 10-04-26-287;

ATTENDU que ces travaux ont impliqué deux ordres de changements qui totalisent 39 720,55 \$, augmentant ainsi la valeur du contrat à plus de 17 % de sa valeur initiale;

ATTENDU l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'autoriser le directeur des Services des ressources matérielles à approuver les ordres de changements à apporter au contrat de réfection de la toiture du Centre de formation des adultes de Mont-Joli-Mitis ainsi que les dépenses correspondantes.

**11-05-30-339 RÉFECTION DE LA TOITURE DU CENTRE DE FORMATION DES ADULTES DE MONT-JOLI-MITIS – PAIEMENT FINAL**

ATTENDU le contrat octroyé à la firme Ferblanterie de Matane inc. pour la réalisation des travaux de réfection, par la résolution n° 10-04-26-287;

ATTENDU la recommandation des architectes Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu, concernant les travaux de réfection de la toiture du Centre de formation des adultes de Mont-Joli-Mitis;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de verser à l'entrepreneur Ferblanterie de Matane inc. la somme de 26 208,43 \$, taxes incluses, représentant le paiement final dans ce projet.

**11-05-30-340 NOMINATION D'UN COMMISSAIRE**

ATTENDU la démission de M<sup>me</sup> Stéphanie Vill, commissaire de la circonscription numéro 18 (La Rédemption – Sainte-Jeanne-D'Arc – Sainte-Angèle-de-Mérici – Saint-Joseph-de-Lepage – Lac-à-la-Croix – Saint-Octave-de-Métis) ;

ATTENDU l'article 199 de la *Loi sur les élections scolaires* concernant le remplacement d'une ou d'un commissaire;

ATTENDU la recommandation du comité de parents;

Il est proposé par M. Claude Fortin et résolu de nommer M. Daniel Thibeault à titre de commissaire de la circonscription numéro 18 (La Rédemption – Sainte-Jeanne-D'Arc – Sainte-Angèle-de-Mérici – Saint-Joseph-de-Lepage – Lac-à-la-Croix – Saint-Octave-de-Métis) au conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares jusqu'à la prochaine élection scolaire générale.

**11-05-30-341 COMBLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE L'ESTRAN – MUTATION**

ATTENDU l'ouverture du poste de directrice ou de directeur de l'école de l'Estran par la résolution n° 11-05-09-311;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la demande de mutation de la personne intéressée;

ATTENDU la recommandation du directeur général et du comité de sélection;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de muter M<sup>me</sup> Aline Morissette au poste de directrice de l'école de l'Estran à la Commission scolaire des Phares à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011.

**11-05-30-342 COMBLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NORJOLI – OUVERTURE DE POSTE**

ATTENDU que le poste de directrice ou de directeur de l'école Norjoli sera vacant considérant que la titulaire du poste occupera un autre poste à la Commission scolaire ;

ATTENDU la structure 2011-2012 du réseau des écoles de la Commission scolaire des Phares ;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre* ;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'ouvrir, pour fins de comblement par voie de concours, le poste de directrice ou de directeur de l'école Norjoli.

**11-05-30-343 COMBLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NORJOLI – FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION**

ATTENDU l'ouverture du poste de directrice ou de directeur de l'école Norjoli;

ATTENDU la consultation à être effectuée auprès du conseil d'établissement concerné;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu de former un comité de sélection pour le comblement du poste de directrice ou de directeur d'école qui serait composé de :

- trois commissaires;
- un parent désigné par le conseil d'établissement;
- le directeur général;
- la directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs;
- le directeur des Services des ressources humaines.

Il est également résolu de désigner les trois commissaires suivants pour former le comité de sélection :

- M. Claude Fortin;
- M. Jean-Maurice Lechasseur;
- M. Patrice Cayouette.

Il est également résolu de désigner le commissaire suivant pour agir comme substitut :

- M<sup>me</sup> Louise Dionne.

**11-05-30-344 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DES ÉCOLES DE L'AQUARELLE ET ÉLISABETH-TURGEON – OUVERTURE DE POSTE**

ATTENDU que le poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint des écoles de l'Aquarelle et Élisabeth-Turgeon deviendra vacant à la suite du départ à la retraite de la titulaire du poste;

ATTENDU la structure 2011-2012 du réseau d'établissements de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'ouvrir, pour fins de comblement par voie de concours, un poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint des écoles de l'Aquarelle et Élisabeth-Turgeon.

**11-05-30-345 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DES ÉCOLES DE L'AQUARELLE ET ÉLISABETH-TURGEON – FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION**

ATTENDU l'ouverture d'un poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint des écoles de l'Aquarelle et Élisabeth-Turgeon;

ATTENDU la consultation effectuée ou à être effectuée auprès des directions des écoles concernées;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sara Deschênes et résolu de former un comité de sélection pour le comblement d'un poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint des écoles de l'Aquarelle et Élisabeth-Turgeon, qui serait composé de :

- trois commissaires;
- la direction de l'école de l'Aquarelle ou de l'école Élisabeth-Turgeon;
- le directeur général;
- la directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs;
- le directeur des Services des ressources humaines.

Il est également résolu de désigner les trois commissaires suivants pour former le comité de sélection :

- M. Raymond Tudeau;
- M<sup>me</sup> Pauline Michaud;
- M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages.

Et de nommer le commissaire suivant pour agir comme substitut :

- M. Jacques Deschênes.

**11-05-30-346 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DU CENTRE DE FORMATION DE RIMOUSKI-NEIGETTE – OUVERTURE DE POSTE**

ATTENDU que le poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint du Centre de formation de Rimouski-Neigette deviendra vacant à la suite du départ à la retraite du titulaire du poste ;

ATTENDU la structure administrative 2011-2012 de la Commission scolaire des Phares ;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre* ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu d'ouvrir, pour fins de comblement par voie de concours, le poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint du Centre de formation de Rimouski-Neigette.

**11-05-30-347 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DU CENTRE DE FORMATION DE RIMOUSKI-NEIGETTE – FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION**

ATTENDU l'ouverture du poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint du Centre de formation de Rimouski-Neigette;

ATTENDU la consultation à être effectuée auprès de la direction du Centre de formation de Rimouski-Neigette;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lise Lévesque et résolu de former un comité de sélection pour le comblement du poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint de centre qui serait composé de :

- trois commissaires;
- le directeur du Centre de formation de Rimouski-Neigette;
- le directeur général;
- la directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs;
- le directeur des Services des ressources humaines.

Il est également résolu de désigner les trois commissaires suivants pour former le comité de sélection :

- M. Raynald Caissy;
- M. Daniel Arseneault;
- M. Patrice Cayouette.

Il est également résolu de désigner le commissaire suivant pour agir comme substitut :

- M. Gilbert Labrie.

**11-05-30-348 INFORMATION**

Les sujets suivants sont traités à titre d'information :

- a) Rapport du président;
- b) Rapport du directeur général.

**11-05-30-349 QUESTIONS NOUVELLES**

Aucun sujet n'est soumis.

**11-05-30-350 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

À 22 h 34, il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'ajourner la séance au **lundi 13 juin 2011 à 19 h 30**.

---

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE



**COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

**CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 30 MAI 2011**

**NUMÉRO DE RÉOLUTION :**

**TITRE :**

11-05-30-314	Période de questions et correspondance des élèves
11-05-30-315	Période de questions réservée au public
11-05-30-316	Période réservée aux commissaires parents
11-05-30-317	Adoption de l'ordre du jour
	<b>Décision</b>
11-05-30-318	Procès-verbal de la séance ordinaire du 18 avril 2011 – Approbation et suivis
11-05-30-319	Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 18 avril 2011 tenu le 26 avril 2011 – Approbation et suivis
11-05-30-320	Procès-verbal du deuxième ajournement de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 18 avril 2011 tenu le 9 mai 2011 – Approbation et suivis
11-05-30-321	Plan d'effectifs – Personnel de soutien, secteur régulier – Pour adoption
11-05-30-322	Plan d'effectifs – Personnel professionnel, secteur régulier – Pour adoption
11-05-30-323	Remerciements – Personnel retraité 2010-2011

11-05-30-324	Inspection des systèmes d'alarme-incendie – Octroi de contrat
11-05-30-325	Entente pour l'aménagement d'un CPE dans les locaux de l'école de l'Envol – Pour adoption
11-05-30-326	Modification à la <i>Politique sur l'admissibilité au transport scolaire</i> – Pour consultation
11-05-30-327	Intérêts sur les taxes impayées – Taux exigé en 2011-2012
11-05-30-328	Exigibilité du montant de la taxe scolaire à l'échéance du 1 <sup>er</sup> versement
11-05-30-329	Calendrier fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires pour 2011-2012
11-05-30-330	Analyse de la situation de l'école des Hauts-Plateaux–Euclide-Fournier à Saint-Charles-Garnier – Avis d'intention
11-05-30-331	Analyse de la situation de l'école des Cheminots–du Sommet à Padoue concernant le maintien ou la fermeture – Rapport du comité
11-05-30-332	Assurances générales complémentaires de la Commission scolaire des Phares – Octroi du contrat
11-05-30-333	Remerciements – M <sup>me</sup> Stéphanie Vill
11-05-30-334	Autorisation de voyages
11-05-30-335	Règles budgétaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport 2011-2012
11-05-30-336	Huis clos
11-05-30-337	Retour en séance publique

11-05-30-338	Réfection de la toiture du Centre de formation des adultes de Mont-Joli-Mitis – Autorisation pour coûts supplémentaires
11-05-30-339	Réfection de la toiture du Centre de formation des adultes de Mont-Joli-Mitis – Paiement final
11-05-30-340	Nomination d'un commissaire
11-05-30-341	Comblement de poste de directrice ou de directeur de l'école de l'Estran – Mutation
11-05-30-342	Comblement de poste de directrice ou de directeur de l'école Norjoli – Ouverture de poste
11-05-30-343	Comblement de poste de directrice ou de directeur de l'école Norjoli – Formation du comité de sélection
11-05-30-344	Comblement de poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint des écoles de l'Aquarelle et Élisabeth-Turgeon – Ouverture de poste
11-05-30-345	Comblement de poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint des écoles de l'Aquarelle et Élisabeth-Turgeon – Formation du comité de sélection
11-05-30-346	Comblement de poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint du Centre de formation de Rimouski-Neigette – Ouverture de poste
11-05-30-347	Comblement de poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint du Centre de formation de Rimouski-Neigette – Formation du comité de sélection
11-05-30-348	Information

11-05-30-349

Questions nouvelles

11-05-30-350

Ajournement de la séance